



Mairie de CASTILLON-SAVES

7 Avenue du Cogotois
32490 CASTILLON-SAVES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Mars 2021 à 18 h 30 (Convocation du 19 Mars 2021)

Le Conseil municipal de la commune de Castillon-Savès, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien Délix.

Présents : Casonato Mickaël, Délix Julien, Ferrer Nicolas, Leclercq Michael, Milhorat Michel, Mothes Laure, Veissaire Guylaine, Henri Nathalie, Idrac Thierry, Nelaup Christelle.

Absents Excusés : Serrano José

Procuration : Serrano José pour José Veissaire Guylaine

Secrétaire de séance : Leclercq Michael

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour. Le Conseil, après avoir entendu Monsieur le Maire, délibère comme suit :

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 26-02-2021

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Délibération — Choix entreprise espaces verts

2 devis ont été communiqués. L'Entreprise Soares Paysagiste (valeur de 7000€ TTC) ainsi que la SARL l'Envie Créative (valeur de 20 428,43€ TTC). Démarrage dès que possible. Contrat annuel.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Approbation à l'unanimité pour l'Entreprise Soares Paysagiste.

3- Délibération — Choix entreprise dalle local poubelles

3 devis ont été communiqués. L'entreprise EURL Louas de Marestaing (valeur de 19 899€ TTC), Eric MIQUEL de Merville (valeur de 20 205,24€ TTC) et Anthony BEZZOLATO de Giscaro (valeur de 32 479,50€ TTC).

TVA récupérable dans 2 ans.

Démarrage des travaux dès que possible.

Le devis sera présenté dès que possible au SICTOM pour validation de leur participation concernant le terrassement ainsi que la dalle béton.



Mairie de CASTILLON-SAVES

7 Avenue du Cogotois
32490 CASTILLON-SAVES

La commune finance la construction du mur ainsi que le crépi représentant une valeur d'environ de 5400€ TTC.

Pour :11 Contre :0 Abstention :0

Approbation à l'unanimité pour l'entreprise EURL Louas de Marestaing.

- 4- Délibération — Choix de l'entreprise pour réparation du toit des appartements
1 devis a été reçu, l'Entreprise SARL Nature Bois Conception (valeur 1749€ TTC).

Pour :11 Contre :0 Abstention :0

Approbation à l'unanimité de l'Entreprise SARL Nature Bois Conception.

- 5- Delibération — Adressage commune

Pour : 11 Contre : 0 Abstention :0

Travail effectué par l'équipe voirie sur l'étude de la numérotation en utilisant l'outil « mes adresses data.gouv». De cette initiative de l'équipe voirie, la commune vient d'effectuer une économie d'environ 3500€ TTC.

Il reste 89 foyers à ce jour à numéroter.

Le nom de la rue & le « lieu-dit » devront être maintenus.

2 types de plaque Alu ou Emailé ont été présentées pour discussion.

(Prix unitaire : Alu 9.37€ / Emailé 16.62€).

Remarques : Besoin d'identifier le nom des rues avec des plaques (50 / Prix unitaire de 56,21€ HT)

Conclusion du conseil : demande que la commission voirie se revoie pour définir les noms des voiries et budgéter la numérotation et le nom des rues.

- 6- Délibération — Validation dossier contentieux avec la SCI du château
Les mémoires de référence « Défense 1 » (en date du 23 Décembre 2020, réf. CAABX 20BX01310) & « Défense 2 » (en date du 17 Mars 2021, réf. 20BX01310) du cabinet Bouyssou ont été communiqués à l'ensemble des conseillers municipaux pour relecture.

Pour : 11 Contre :0 Abstention :0

Approbation à l'unanimité de la validation des mémoires présentés par le cabinet Bouyssou.

- 7- Délibération — Frais de scolarité RPI Auradé-Endoufielle

A la demande de la Commune d'Endoufielle, budgéter une participation pour 8 enfants de la commune de Castillon dans ce RPI représentant un coût total de 4000€ pour l'année 2021.

Pour : 11 Contre :0 Abstention :0

Approbation à l'unanimité.

- 8- Délibération — Réceptionner les recommandes et les colis demandant une signature par la secrétaire de mairie

Pour des raisons légales, la secrétaire de mairie n'a pas le droit de réceptionner les recommandés. Afin qu'elle puisse le faire en l'absence du maire, il est demandé une délibération du conseil.

Pour :11 Contre :0 Abstention :0

Approbation à l'unanimité.



Mairie de CASTILLON-SAVES

7 Avenue du Cogotois
32490 CASTILLON-SAVES

9- Délibération : Délégation du conseil municipal au Maire de représenter la Commune concernant les actions en justice :

Une délibération est nécessaire pour que le nouveau maire, Julien Délix, puisse représenter la commune sur les actions en justice.

Pour : 11 Contre :0 Abstention :0

Approbation à l'unanimité.

10- Délibération : Délégation de signature du Maire aux 3 adjoints concernant les documents liés aux finances ainsi que les documents liés à l'urbanisme et au droit du sol.

Une délibération est nécessaire pour que les 3 adjoints puissent signer tous les documents liés à l'urbanisme et aux finances.

Pour : 11 Contre :0 Abstention :0

Approbation à l'unanimité.

11-Questions diverse:

* Compte rendu commission urbanisme du 05/03/21 à la mairie

Le 05/03/21 le CAUE, l'ADS et la commission urbanisme se sont retrouvés à la mairie afin de discuter du projet de lotissement à l'entrée du village. Un échange très positif pour tous. Une nouvelle réunion aura lieu le 30/04 pour la suite.

* Etude financière de la sortie de Fontenilles de la CCGT :

Suite à l'étude d'un cabinet privé concernant une potentielle sortie de Fontenilles de la CCGT, il en ressort qu'il y aurait une perte financière évaluée à environ 300 000€ par an pour la CCGT.

** Restaurant « L'Escudela» observé sur notre site. Question à discuter lors d'un prochain conseil concernant le fait de promouvoir les artisans, entreprises, agriculteurs... de notre commune.*

Il a été décidé de promouvoir en priorité toutes les entreprises & commerçants Castillonnais.

La séance est levée à 23h00.